

CONCOURS DE DESSIN

THÈME DU DESSINEZ NOEL

La Ville de L'Aigle organise un concours de dessin ouvert à tous et gratuit.

Thème du concours :

DESSINEZ NOEL

Le dessin sera fait à la main (pas de dessin numérique, ni IA), sur feuille de taille A4 ou A3, toutes les techniques graphiques sont autorisées : peinture, feutre, aquarelle, crayon, collage, fil,
Le dessin doit être affichable à la verticale.

Catégories :

- Jusqu'à 10 ans
- De 11 à 17 ans
- Adulte

Dépôt des réalisations :

Du 1^{er} octobre au 5 décembre à l'accueil de la mairie de L'Aigle, avec le bulletin de participation complété et signé.

Un seul dessin par participant. Dans la limite de 40 participants.

Sélection et résultat du concours.

Exposition des dessins et vote du public lors du marché de Noël les 12, 13 et 14 décembre 2025.

Chaque votant désignera son dessin préféré pour chacune des 3 catégories.

Les trois dessins ayant récoltés le plus de votes seront récompensés. Une remise officielle des prix sera organisée ultérieurement en mairie.

Droits d'auteur et droits d'image

Les œuvres produites sont exemptes de droit d'auteur.

Les auteurs majeurs ou les représentants légaux des participants mineurs s'engagent à ne réclamer aucun droit sur les dessins produits par leurs enfants,

La commune de L'Aigle s'engage à ne pas exploiter à des fins commerciales, les œuvres produites.

Reprise des dessins :

Les auteurs viendront chercher leur dessin en mairie à partir du 2 février au 13 février 2026.

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement.

La Commune de L'Aigle se réserve le droit de modifier, de prolonger ou d'annuler le présent concours sans que sa responsabilité ne soit engagée.



Numéro du dessin :

Cadre réservé à l'organisation

Bulletin de participation

- Nom :
- Prénom :
- Age pour la catégorie + date de naissance :/...../.....
- Ville du participant :
- Numéro de téléphone
- Adresse e-mail :

Pour les mineurs :

Je soussigné : responsable de l'enfant ci-dessus désigné, l'autorise à participer au concours de dessin.

Pour tous :

- Je m'engage à ne pas réclamer de droit sur le dessin ;
- J'autoriser la commune de L'Aigle à exposer les œuvres produites lors de manifestations situées sur le territoire de la Commune ;
- J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours de dessin et l'accepte pleinement.

Date, signature

Pour les mineurs : Signature du responsable légal,